

INSCRIPTIONS

année scolaire 2024/2025

1

Dans un premier temps vous devrez vous rendre à la **MAIRIE** afin d'inscrire votre enfant auprès de la mairie et d'obtenir une **autorisation d'inscription** à l'école délivrée par le Maire.

Vous aurez besoin de :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de votre enfant

2

Ensuite vous devrez contacter le directrice de l'**ÉCOLE** afin de convenir d'un rendez-vous pour inscrire votre enfant auprès de l'école.

Les inscriptions auront lieu entre le **8 février et le 30 mars**

Pour prendre rendez-vous vous pouvez :

- contacter l'école par mail : 0762188r@ac-rouen.fr
- téléphoner à l'école au 02 35 29 81 04

3

Lors de votre rendez-vous, pour finaliser l'inscription de votre enfant, vous aurez besoin de :

- l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie
- le livret de famille
- un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre indication (carnet de santé par exemple).